

Fiche calcul mensualisation

L'accueil s'effectue sur 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs

ACCUEIL VARIABLE

(Au moins 2 rythmes hebdomadaires - Inférieur ou égal à 46 semaines travaillées par an)

Mensualisation calculée du/...../..... au/...../.....

Absence de l'enfant plus de 5 semaines sur une période de 12 mois d'accueil consécutifs.

→ Calcul du nombre de semaines travaillées par an :

52 semaines par an - semaines d'absences prévisibles de l'enfant = semaines travaillées par an
quels que soient les motifs (congrés des parents, RTT)

Soit semaines d'accueil pendant l'école et semaines d'accueil pendant les vacances scolaires

→ Planification des semaines d'absence :

Du côté de l'assistant maternel	Du côté des parents

→ Calcul de la mensualisation :

→ Rythme 1

..... heures hebdomadaires X Semaines travaillées = heures rémunérées/mois
12mois

→ Rythme 2

..... heures hebdomadaires X Semaines travaillées = heures rémunérées/mois
12mois

→ Rythme 3

..... heures hebdomadaires X Semaines travaillées = heures rémunérées/mois
12mois

→ Total d'heures mensuelles = h / mois (additionner les différents rythmes)

→ Salaire mensuel brut =h X Salaire horaire brut =€

→ Salaire mensuel net =h X Salaire horaire net =€

DÉCLARATION PAJEMPLOI

→ Nombre d'heures normales :

→ Nombre de jours d'activité* :

(* Nombre de semaines travaillées X nombre de jours d'activité hebdo ÷ 12 mois)

→ Observations :

.....
.....
.....

EXEMPLE

Fiche calcul mensualisation

L'accueil s'effectue sur 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs

ACCUEIL VARIABLE

(Au moins 2 rythmes hebdomadaires - Inférieur ou égal à 46 semaines travaillées par an)

Mensualisation calculée du 01/09/N au 31/08/N+1

Absence de l'enfant plus de 5 semaines sur une période de 12 mois d'accueil consécutifs.

→ Calcul du nombre de semaines travaillées par an :

52 semaines par an - 6 semaines d'absences prévisibles de l'enfant = 46 semaines travaillées par an quel que soient les motifs (congrés des parents, RTT)

Soit 36 semaines d'accueil pendant l'école et 10 semaines d'accueil pendant les vacances scolaires

→ Planification des semaines d'absence :

Du côté de l'assistant maternel	Du côté des parents
1 ^{ère} semaine des vacances de Noël	idem
2 ^{ème} semaine des vacances de Février	idem
3 premières semaines d'Août	idem
	1 ^{ère} semaine des vacances de la Toussaint
→ Soit 6 semaines d'absence au total : 5 semaines en commun + 1 supplémentaire pour les parents	

→ Calcul de la mensualisation

(À savoir : dans l'exemple 2 rythmes à raison d'1 semaine/2 15h en alternance avec 30h sur 5 jours par semaine) :

→ Rythme 1

15 heures hebdomadaires X 36 Semaines travaillées = 45 heures rémunérées/mois
12 mois

→ Rythme 2

30 heures hebdomadaires X 10 Semaines travaillées = 25 heures rémunérées/mois
12 mois

→ Total d'heures mensuelles = 45 h + 25 h = 70 h / mois

→ Salaire mensuel brut = 70 h X 3.98€ Salaire horaire brut = 278.60 €

→ Salaire mensuel net = 70 h X 3.10 € Salaire horaire net = 217 €

DÉCLARATION PAJEMPLOI :

→ Nombre d'heures normales : 70 h

→ Nombre de jours d'activité* : 19 jrs

(*46 semaines X 5 jours d'activité ÷ 12 mois) → Salaire net mensuel : 217 €

→ Observations :

.....
.....
.....